

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc

Séance du 23 juin 2026

N° 2026.06.23_4.5

Point 4 - Formation et vie universitaire

4.5. Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : bilan financier du dispositif - année 2025

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L841-5, D841-2 et suivants,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,
Vu la délibération n° 2024.12.17_3.3 prise par le conseil d'administration en date du 17 décembre 2024, portant sur la répartition prévisionnelle des crédits CVEC pour l'exercice 2025,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du 7 mai 2026, portant sur l'objet de la présente délibération,

► **Le conseil d'administration approuve le bilan des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) au cours de l'année 2025, dont le descriptif est annexé à la présente délibération.**

Résultat du vote :

Membres en exercice :	36	Nombre de suffrages exprimés :	21
Quorum :	18	Contre :	0
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres représentés :	6	Pour :	21
Nombre de votants :	21		

Le : 26/06/2026 à 11:17:20

Signé numériquement par le
Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe BRIAND



Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	26/06/2026
	Transmise au recteur de région académique le :	26/06/2026
Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr . En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		



Membre
de l'alliance
européenne



UTILISATION DES CRÉDITS CVEC ANNÉES 2025

RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF DE REFERENCE

Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Code de l'éducation : articles L. 841-5, D. 841-2 à D. 841-11

Circulaire n° 2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions CVEC



Rappel du cadre d'utilisation de la CVEC

Principes généraux

La CVEC doit permettre de « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Règles de répartition

- 30 % minimum au FSDIE
- 15 % minimum pour le Service de santé des étudiants
- 50 % maximum pour des activités ou actions rentrant dans le cadre de l'article L841-5 du code de l'éducation

Programmation et suivi

- Orientations et avis sur la programmation assurés par un comité de pilotage et un comité opérationnel

Les comités CVEC

Le comité de pilotage



■ Rôle du comité (1 réunion/an)

- Réfléchir aux grandes orientations pluriannuelles
- Permettre un meilleur maillage université-territoire
- Dresser des bilans annuels des actions menées chaque année

■ Composition



Représentants des Villes et Établissements :

- Représentant.e de Chambéry, Annecy, Bourget et Jacob-Bellecombette
- Direction de l'IFSI Chambéry
- Direction de l'IFSI Annecy
- Direction du CLOUS
- Vice-Président Formation de l'USMB ou son représentant
- Vice-Président Finances de l'USMB ou son représentant
- Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
- Responsable du Service Vie Etudiante et de Campus
- Direction du Service de Santé Etudiante
- Direction du Service des Sports



Représentants des étudiants :

- Vice-Président Etudiant de l'USMB
- Vice-Président Etudiant du CROUS
- Vice-Président du Comité de Vie étudiante de l'IFSI de Chambéry
- Représentant élu de la promotion de l'année de l'IFSI d'Annecy
- 3 étudiants désignés par le Président de USMB
- 5 représentants élus en CA/CFVU, désignés par le Président de l'USMB



Membres invités (sans voix délibérative) :

- Représentants étudiants issus des associations étudiantes
- Représentants de doctorants

Les comités CVEC

Le comité opérationnel



■ Rôle du comité (2 réunions/an)

Emettre un avis sur la programmation annuelle et pluriannuelle des actions CVEC de l'établissement (étude des projets relatifs aux services, composantes et initiatives étudiantes)

■ Composition



Représentants de l'établissement :

- Vice-Président Formation ou son représentant
- Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
- Responsable du Service Vie Etudiante et de Campus
- Direction du Service de Santé Etudiant
- Direction du Service des Sports



Représentants des étudiants :

- Vice-Président Etudiant
- Quatre étudiants élus en CA/CFVU, désignés par le Président, pour un mandat de 2 ans



Membres invités (sans voix délibérative) :

- Représentants d'une association étudiante labellisée

Les recettes CVEC 2025

Nombre d'étudiants assujettis USMB	12 463
Reversement CVEC par étudiant	72,48 € (74,26 € en 2024)
Montant CVEC assujettis USMB	971 951,85 € (982 896 € en 2024)
Montant CVEC assujettis UGA	50 931 € (44 337 € en 2024)
Montant Total CVEC	1 022 883 €

Dépenses sur fonds CVEC en 2025

Postes de dépense	Montant
FSDIE	131 307 €
• <i>FSDIE projets</i>	68 084 €
• <i>FSDIE aide sociale</i>	63 223 € ➤ <i>dont subvention ASAP de 40 500 €</i>
Service de Santé Etudiante	333 708 €
Service des Sports	81 403 €
Maison des étudiants et de la réussite	111 035 €
Engagement étudiant	6 600 €
Projets collaboratifs	367 570 €
TOTAL dépensé en 2025	1 031 623 €

Taux d'exécution des crédits CVEC : 101 %

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Il est alimenté par **une partie de la CVEC** (a minima 30%) et est réparti en deux enveloppes :

- **aides aux projets associatifs des associations étudiantes de l'USMB et des IFSI de Chambéry et d'Annecy**
- **aides sociales aux étudiants en difficulté**

Sa gestion est assurée par la DEVE via la commission vie des campus-FSDIE et la CFVU du CAC

En 2025, 6 commissions FSDIE Projet et 9 commissions FSDIE Aide sociale ont été organisées.

1 – Aides aux projets associatifs: montant dépensé : 68 084 €

Seules **les associations étudiantes labellisées** ou en cours de labellisation peuvent prétendre au FSDIE dans le cadre de leur dépôt de projets.

Les projets doivent avoir pour objectif le développement d'une initiative étudiante participant à la dynamique universitaire, à l'animation des campus et à l'amélioration des services aux étudiants notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, sportif, innovation technologique, partage et diffusion des savoirs, insertion professionnelle, information et accueil, mobilité étudiante, social et solidaire, de la santé et du handicap, citoyen et responsable, environnemental ou humanitaire

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Pour l'année civile 2025 : **23 projets présentés** par **19 associations labellisées** de l'USMB ont pu être financés pour un **montant moyen de subvention accordée de 2 960 €**. Au total, **53 associations ont été labellisées** au cours de l'année civile.

Les attributions de fin d'année peuvent faire l'objet d'un versement au début de l'année suivante, justifiant ainsi l'écart entre le montant des aides attribuées et les dépenses sur l'année civile. A titre d'exemple, les montants accordés par la dernière commission projet (48 234€) n'ont pu être engagés qu'en début d'année 2026.

Différentes **formations** sur des thématiques variées ont été proposées à l'attention des étudiants engagés dans une association étudiante ou souhaitant en créer une (PSC1, prévention des violences sexistes et sexuelles et des risques festifs, gestion financière, organisation d'un évènement, communication,...).

Une **journée des associations** a également été organisée sur deux campus, mobilisant 23 associations étudiantes.

2- Aides sociales apportées aux étudiants en difficulté de l'USMB : montant dépensé : 63 223 €

Les aides sociales spécifiques :

Chaque année l'USMB conventionne avec le CROUS pour **alimenter le dispositif des Aides Spécifiques Allocations Ponctuelles (ASAP)**. Ce dispositif permet au CROUS d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants de l'USMB qui rencontrent momentanément de graves difficultés.

La subvention s'élève à **40 500 €** pour l'année 2025, auquel s'ajoute un reliquat de 5 162 € de l'année 2024. **8 commissions** se sont réunies pour examiner les demandes d'aide d'étudiants. **30 aides financières** ont été accordées au cours de l'année pour **29 étudiants bénéficiaires**.

Des aides forfaitaires, en moyenne de 400€, ont été accordées aux étudiants en situation de grande précarité. Le montant de l'aide moyenne a été rehaussée au cours de l'année 2025, pour tenir compte de l'inflation et de l'augmentation des denrées et couts de la vie qui impactent plus durement les étudiants.

La subvention FSDIE 2025 a été versée en novembre 2025, ce qui a créé une rupture de la continuité des aides entre mars et novembre. Le reliquat 2025, d'un montant total de 35 049 €, sera utilisé sur 2026 et permettra d'assurer un soutien régulier tout au long de l'année universitaire et civile.

L'USMB a également accordé des **aides spécifiques** (pour répondre à des besoins exceptionnels et sur proposition des assistantes de service social de l'USMB) pour un montant de **12 005 €**. Celles-ci ont concerné **36 étudiants**, soit une aide moyenne de **333 €** par étudiant.

Des aides sous forme de cartes Carrefour ont par ailleurs été attribuées pour un montant total de **2 375 € (équivalent à l'achat de 50 cartes Carrefour)**.

Enfin, le comité opérationnel CVEC d'octobre 2025 a donné un avis favorable pour financer également l'achat de 12 PC portables afin de renouveler le stock de PC, arrivant à obsolescence, proposé en prêt à l'année aux étudiants dans le cadre de l'aide sociale. Cela correspond à un montant total de **8 343 €**.

Les attributions de fin d'année peuvent faire l'objet d'un versement au début de l'année suivante, justifiant ainsi l'écart entre le montant des aides attribuées et les dépenses sur l'année civile.

Le service de santé étudiante

Ses missions s'organisent autour de 3 axes (décret n° 2023-178 du 13 mars 2023).

- l'accès aux soins de premier recours de tous les étudiants
- la prévention, la promotion de la santé autour de la santé mentale, la santé sexuelle, les addictions et l'alimentation
- la veille sanitaire

Montant pris sur fonds CVEC : 333 708 €

Le SSE de l'USMB et les personnels associés aux actions de santé et de bien-être étudiant de l'établissement disposent de locaux sur les trois campus. Ils comptabilisaient **24 emplois** sur l'exercice 2025 pour une masse salariale s'élevant à **1 008 189,31 €**.

STATUT	MS 2025	Emplois 2025
TIT	460 621,31	9
CDI	503 502,12	12
CDD	44 065,88	3
Total	1 008 189,31	24

Le budget lié au fonctionnement et à l'investissement du seul service SSE s'élève à **49 288, 57 €** en 2025.

Taux de prise en charge du SSE par la CVEC : 32 %

Le service des sports

Il propose des activités sportives aux étudiants (activités, sorties, stages, ...) et a développé une proposition de pratique en autonomie. Les pratiques sportives s'inscrivent dans une logique de formation dite « qualifiante » avec obtention d'ECTS/bonus ou formation « personnelle », sans validation d'ECTS et visent le développement de l'étudiant dans ses différentes dimensions.

Montant financé par la CVEC : 81 403 €

En 2025, la CVEC a permis de participer à l'achat d'équipement et leur fonctionnement pour développer la pratique en autonomie proposée gratuitement aux étudiants sur trois campus à hauteur de **31 413 €**. Une partie a également financé des heures complémentaires d'enseignants de sport à hauteur de **49 990 €** qui permettent à tous les étudiants d'avoir une activité sportive gratuite par semestre en formation personnelle (12 séances/S) voir deux activités gratuites s'ils choisissent également une activité évaluée en formation qualifiante.

ACTION	COUT TOTAL
Equipement et fonctionnement	95 193 €
Heures complémentaires enseignants	151 484 €
Total	246 676 €

Taux de prise en charge des actions par la CVEC : 33%

Engagement étudiant



L'AFEV est une association qui crée du lien entre campus et quartiers en développant des programmes de solidarité dans lesquels des étudiants s'engagent auprès d'enfants et adolescents habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Objectifs du partenariat USMB-AFEV :

- Accompagner la démocratisation de l'accès et de la réussite des étudiants à l'Université
- Favoriser le développement de l'engagement solidaire des étudiants au sein du territoire et des campus
- Promouvoir la reconnaissance de l'engagement étudiant et participer à la mise en œuvre de la validation des compétences acquises via l'engagement, au sein des cursus universitaires

Une subvention de **6 600€** a été allouée à la mise en place de ces actions pour l'année 2025.

Sur l'année universitaire 2024/2025, **110 étudiants** ont participé au programme de mentorat éducatif, **9** au programme Démo'campus (découverte de l'enseignement supérieur : **125 collégiens bénéficiaires**) et **24** au programme KAPS (actions solidaires dans des quartiers prioritaires ou dans les résidences étudiantes)



Les projets collaboratifs - dispositif

L'USMB a établi un dispositif spécifique consacré à la gestion de la CVEC qui s'appuie sur un **développement collaboratif de projets** destinés aux étudiants.

Chacun des projets collaboratifs est porté par un groupe de travail animé par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) associant différents services et directions de l'université.

Les projets collaboratifs sont divisés en **6 thématiques principales** (« les projets collaboratifs » ou « PC ») qui regroupent différents types d'actions.



PC 1 : Accueil et intégration

PC2 : Vie de campus écoresponsable

PC3 : Santé, bien-être

PC4 : Université connectée

PC5 : Égalité

PC6 : Vie culturelle

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Actions	Budget prévisionnel	Dépenses engagées 2025
PC1 - Accueil et intégration des étudiants	114 502 €	112 649 € (81 032 € + 31 617 €)
Evènement d'accueil des primo-arrivants		42 446 € + 632 €
Ateliers BOOST		7 090 €
Horaires élargis BU		27 394 €
Etudiants relais vie étudiante		1 156 € + 23 733 €
Etudiants relais internationaux		7 252 €
Temps café des étudiants relais		632 €
Frais divers transversaux		2 313 €
PC2 - Vie de Campus écoresponsable	30 000 €	33 907 € (7 056 € + 26 851 €)
Aménagements vie de campus		263 € + 26 851 €
Semaines étudiantes de l'écologie SERD/SEES		3 117 €
Evènements de convivialité mensuels		1 993 €
Vie associative (Journées des associations / Ateliers vie associative)		1 683 €

Fonctionnement / Masse salariale / Investissement

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Actions	Budget prévisionnel	Dépenses engagées 2025
PC3 - Santé, Bien-être	102 461 €	105 377 € (42 709 € + 62 668 €)
Etudiants relais santé		1 439 € + 14 880 €
Accès aux soins - dépistage bucco-dentaire		5 495 €
Accès aux soins - Café santé sexuelle, ciné-débat		950 €
Activités bien-être (médiation animale, chant, yoga, danse, ...)		14 447 €
Prévention des risques festifs - Safe Pack		7 862 €
Formations PSC1 et PSSM		5 419 €
Étudiants relais sport – Tuteur et accueil		45 785 €
Accès au sport		2 003 €
Pratique en autonomie		4 730 €
Frais divers transversaux		2 366 €
PC 4 - Université connectée	42 259 €	46 438 € (4 167 € + 42 271 €)
Interview radio		800 €
Chargé de communication vie étudiante		34 962 €
Alternant communication		7 309 €
Frais transversaux (matériel alternant communication)		3 367 €

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Actions	Budget prévisionnel	Dépenses engagées 2025
PC 5 - Égalité	31 871 €	29 867 €
Festival plus d'égalité		11 316 €
Protections menstruelles réutilisables (<i>distribution Festival Plus d'Égalité 2026</i>)		7 786 €
Actions de sensibilisation		7 352 €
Distributeurs de protections menstruelles		3 413 €
PC 6 - Vie culturelle	59 749 €	39 332 € (35 622 € + 3 710)
Offre culturelle sur les campus		9 891 €
Offre culturelle hors les murs		24 763 €
Prêt de jeux de société		968 €
Étudiants relais culture		3 710 €
TOTAL	380 842 €	367 570 €

Fonctionnement / Masse salariale / Investissement



Projet collaboratif 1

Accueil et intégration des étudiants

Objectif : Mettre en place des services et activités spécifiques visant à favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants à l'USMB

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture et inclusion, Service Vie Etudiante et de Campus, Direction des Relations Internationales, Service Information Orientation et Insertion Professionnelle

Actions :

- Evènement d'accueil des étudiants primo-arrivants
- Ateliers BOOST
- Participation au financement des horaires élargis des Bibliothèques Universitaires
- Recrutement d'Etudiants Relais Vie Etudiante et Etudiants Relais Internationaux
- Le café des étudiants relais
- Recrutement d'un chargé d'accueil étudiants internationaux et d'un alternant relations internationales

➤ ZOOM : Journées Vôga 2025

Objectif: Accueillir les étudiantes primo-arrivantes et les étudiants primo-arrivants avec une attention particulière pour le public des néo-bacheliers/neo-bacheliers

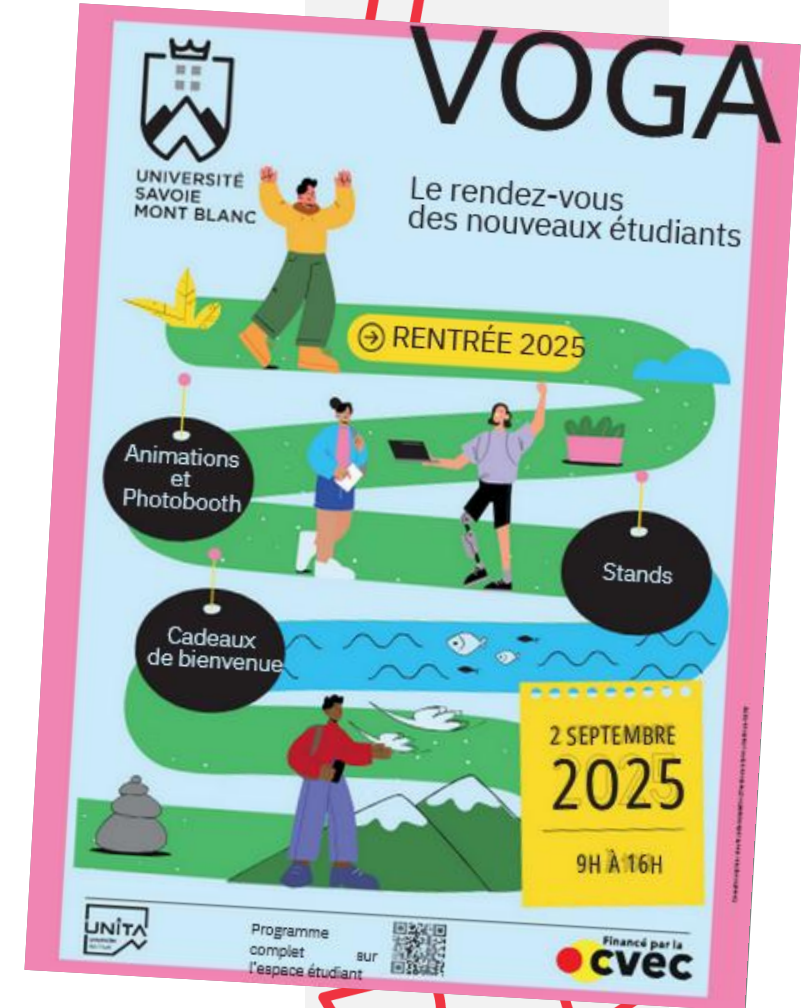
- ✓ Découvrir les services USMB à l'étudiant
- ✓ Découvrir le territoire et de la vie culturelle locale
- ✓ Se familiariser géographiquement avec le campus
- ✓ Créer une cohésion entre étudiants / identité USMB

1 jour d'évènement sur chaque campus

2 temps de sensibilisation sur les VSS et les enjeux environnementaux

Implication forte des **composantes, services, associations et des partenaires** :

- ➡ 12 services de l'USMB et 4 composantes
- ➡ 29 partenaires dont 9 partenaires culturels
- ➡ 20 associations étudiantes



➤ ZOOM : Les cafés relais

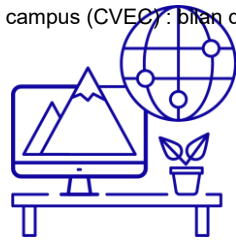
Objectifs:

- Répondre aux interrogations des étudiantes primo-arrivantes et étudiants primo-arrivant
- Communiquer sur les actions et événements financés par la CVEC
- Favoriser les rencontres et les échanges entre étudiantes/étudiants lors de temps conviviaux

- ✓ Un café proposé chaque jour au cours de la semaine qui suit l'évènement d'accueil
- ✓ Un café toutes les deux semaines le reste de l'année
- ✓ Implication de l'ensemble des étudiantes et étudiants relais (vie étudiante, santé, international, sport)
- ✓ Des cafés thématiques lors des semaines d'événements (ex: semaines de l'écologie, Festival Plus d'Égalité)

➡ 66 cafés relais proposés tout au long de l'année
➡ Plus de 1 000 participations comptabilisées





Projet collaboratif 2

Vie de campus éco responsable

Objectif : Organiser des actions écoresponsables sur les campus et des aménagements en matière de vie étudiante tenant compte de la dimension environnementale

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture et inclusion, Service Vie Etudiante et de Campus, Direction du Patrimoine

Actions :

- Aménagement des campus
- Semaine Etudiante de Réduction des Déchets et Semaine Etudiante de l'Ecologie et de la Solidarité
- Evènements de convivialité mensuels
- Evènements vie associative (Journées des associations étudiantes et Formation vie associative)

➤ ZOOM : Les soirées Décontract'

Objectifs: Dynamiser la vie de campus en développant les rencontres et liens entre étudiantes/étudiants lors de temps de convivialité, tout en promouvant des propositions culturelles et ludiques,

- ✓ Une soirée sur chaque campus une fois par mois animées par les étudiantes et étudiants relais
- ✓ Des thématiques variées : jeux de société, concerts, projections de films, nuit de la lecture, échanges interculturels, etc.
- ✓ Des collations sont proposées lors de ces temps qui ont principalement lieu en soirée

➡ 17 soirées proposées sur l'année 2025
➡ 373 participations comptabilisées





Projet collaboratif 3

Santé – Bien être

Objectif : Favoriser le bien-être général des étudiants, leur réussite, leur intégration.

Porteurs : Vice-Présidente Vie de campus, culture et inclusion, Service de Santé Etudiante, Service Des Sports

Actions :

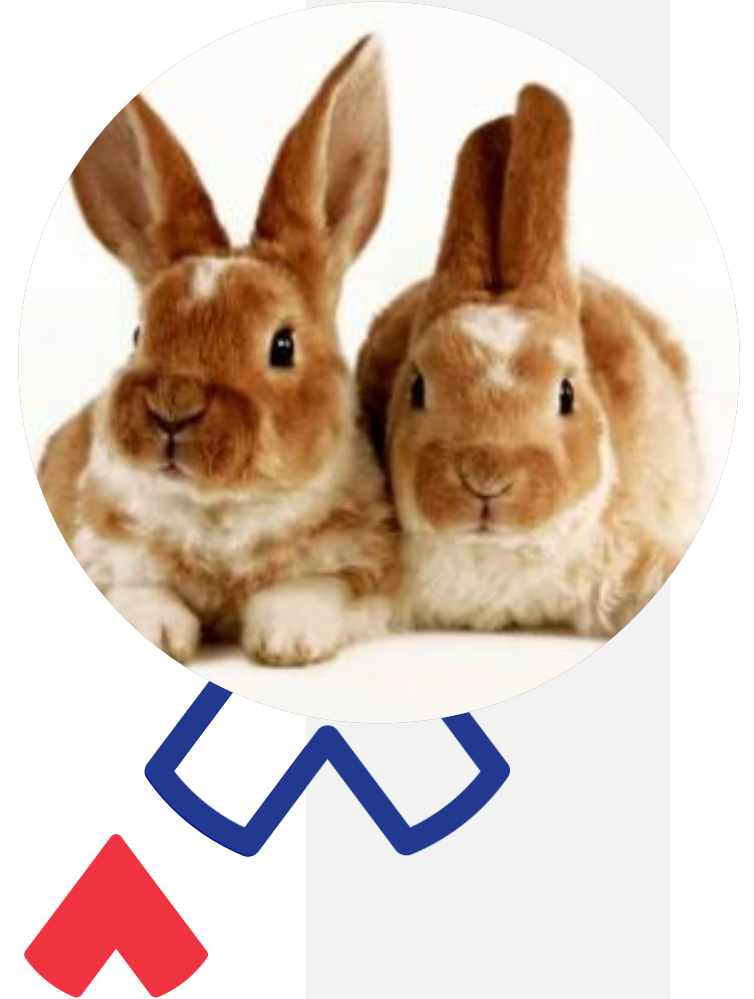
- Recrutement d'étudiants relais santé et étudiants relais sport
- Activités bien-être (médiation animale, sophrologie, yoga, chant...)
- Accès aux soins : dépistage bucco dentaire ; dépistage santé sexuelle
- Formations PSC1
- Actions de prévention des risques festifs – Safe Pack
- Accès au sport et pratique en autonomie
- Rendez-vous santé mentale

➤ ZOOM : La médiation animale

Objectifs: Favoriser le bien-être « en conscience », l'estime de soi et l'apaisement des étudiantes et étudiants

- ✓ Séance de 55 minutes en compagnie de lapins, cochons d'inde ou chien
- ✓ Le contact avec les animaux suscite sympathie, affection, réciprocité entraînant de nombreux bienfaits sur la santé mentale
- ✓ La rencontre génère un sentiment de confiance et d'apaisement, en l'absence totale de jugement

➡ 18 séances proposées
➡ 212 participantes et participants



➤ ZOOM : Pratique sportive en autonomie

Objectifs: Favoriser et encourager la pratique sportive en donnant accès aux étudiantes et étudiants aux installations sportives pour une pratique en autonomie

- ✓ 16 étudiantes et étudiants relais sports ont été recrutés pour accompagner les pratiques en autonomie
- ✓ Les salles de musculations atteignent leur capacité maximale de fréquentation sur de nombreux créneaux
- ✓ Des « groupes de pratiques » (autour du volley, du basket ou du badminton) se constituent spontanément entre les étudiantes et étudiants

➔ 30h30 de pratique par semaine à Jacob
➔ 23h30 de pratique par semaine au Bourget
➔ 6h de pratique par semaine à Annecy
➔ 1 700 inscriptions sur l'année 2025





Projet collaboratif 4

Université connectée

Objectif :

- Faciliter l'accès au numérique des étudiants via une banque de matériel informatique afin de garantir une égalité d'accès aux ressources numériques et favoriser la réussite étudiante.
- Développer la communication en matière de vie étudiante en faveur de la communauté étudiante

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture et inclusion, Service Vie Etudiante et de Campus, Service Commun de Documentation et des Bibliothèques Universitaires

Actions :

- Prêt d'ordinateurs portables
- Interview radio
- Communication vie étudiante : chargé de communication vie étudiante et alternant

➤ ZOOM : « Savoie ou bien ? », la chronique radio de l'USMB

Objectifs: Mettre en avant les actions de vie étudiantes menées à l'université à travers des canaux de communication innovants

- ✓ Une thématique vie étudiante par mois : vie associative, culture, sports, réussite étudiante, santé, etc.
- ✓ Diffusion sur une radio locale
- ✓ Disponible en replay sous format podcast sur la chaîne Spotify de l'université

- ➡ 6 chroniques enregistrées en 2025
- ➡ 4 services étudiants, 2 associations et 8 étudiantes/étudiants mobilisés
- ➡ 121 vues sur la chaîne Spotify (lancée en septembre 2025)





Projet collaboratif 5

Égalité

Objectif : Promouvoir un environnement universitaire plus favorable au bien-être et à la réussite éducative des étudiants qu'importe leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle et leurs handicaps par une approche transversale et participative de l'égalité, de l'équité et de la diversité. Cela en étudiant la réalité à l'USMB, en menant des actions d'information et de sensibilisation et en mettant en place des processus d'accompagnement des victimes de discriminations et/ou de violences.

Portage : Vice-Présidence Vie de Campus, culture et inclusion, Vice-Président Étudiant, Service Vie Etudiante et de Campus

Actions :

- Festival Plus d'Égalité
- Distributeurs de protections menstruelles
- Actions de sensibilisation sur les campus

➤ ZOOM : Lutte contre la précarité menstruelle

Objectifs : réduire les impacts (physiques, mentales et sociales) négatifs ressentis par les personnes menstruées et améliorer leurs conditions de vie au quotidien en donnant accès gratuitement à des protections menstruelles de qualité

- ✓ Une action d'urgence, via la mise à disposition de distributeurs de protections menstruelles jetables dans et/ou à proximité des toilettes
- ✓ Une action de long terme, via des distributions de protections menstruelles réutilisables
- ✓ Visibiliser la question des règles et ainsi sensibiliser la communauté étudiante, menstruée et non menstruée

- ➡ 16 distributeurs à disposition (12 sur les campus, 2 dans les INSPE et 2 dans les IFSI)
- ➡ 10 040 protections achetées dans le cadre du réassort
- ➡ Plus de 1 100 protections menstruelles réutilisables (culottes et serviettes lavables) distribuées





Projet collaboratif 6

Vie Culturelle

Objectif : Sur les campus intra-muros et hors les murs les évènements sportifs et artistiques permettent des moments privilégiés, des temps forts d'échanges, de rencontres, de plaisir. Le défi à relever serait de rendre l'étudiant acteur de sa vie de campus par la pratique des activités artistiques inscrites dans l'ouverture à la vie sociale.

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture et inclusion, Service Vie Etudiante et de Campus

Actions :

- Actions culturelles sur les campus
- Actions culturelles hors les murs (places de spectacle, concert, cinéma, festival, ...)
- Concours artistique « Le Prix des Talents »
- Prêt de jeux de société

➤ ZOOM : Offre culturelle hors les murs

Objectifs : Encourager la pratique culturelle des étudiantes et étudiants, levier indispensable pour le bien-être et la réussite des étudiantes et étudiants

- ✓ Mise à disposition gratuite de places de spectacles, de cinéma, de festival ou d'actions de médiation culturelle
- ✓ Création de moments privilégiés, de temps forts et de rencontres
- ✓ Collaboration solide avec les partenaires culturels du territoire en Savoie et Haute-Savoie

- ➡ 46 manifestations proposées (spectacles, festival, etc.)
- ➡ 1 039 participations comptabilisées
- ➡ 797 places de cinéma utilisées

